



Une Autre Provence,

Un Pays en Drôme Provençale et Haut Vaucluse

Compte rendu du Comité de Pilotage Tenu le mercredi 14 décembre 2005 En Mairie de Sablet

Etaient présents :

Françoise BELLET, Jean Claude BESSON GIRARD, Alain BOSMANS, Pascale BOUSIER, Pierre COMBES, Olivier DORNIER, Vincent FAURE, Pierre GUEYDON, Georgette GUINTRAND, Jean Baptiste GURLY, Florence JOLY, Michel Jean LAVEAUD, Pierre MEFFRE, Jean Jacques MONPEYSSEN, Albert MOREL, Jacques PERRIN, Eric RICHARD, Alain THILL, Catherine VESPIER, André DUBOIS, Nadia MACIPE, Mauricette TABONE.

Etaient excusés :

Xavier BERNARD, Gérard BERTRAND, Marc BONNARD, Dominique BOULARD, Jean Jaques CABANIS, Guy DURAND, André FARAUD, Patrick GALANT, Jean Luc GAUCHER, Thierry GEORGES, Claude GERFAUD, Christian GONNET, Michel GREGOIRE, Didier GUILLAUME, Claude HAUT, Cécile HELLE, Collette JACQUIER, Alain MATTEUCCI, Annie MORIN, Jean Luc PIEDFORT, Pierre André VALAYER.

Assistaient également à la réunion :

Geneviève DUBUISSON, Sébastien BERNARD, Richard LAMY, Julien DAUBERT.

Pierre MEFFRE ouvre la séance en excusant plusieurs membres du Comité de Pilotage et notamment Michel GREGOIRE et Patrick GALANT.

Sébastien BERNARD fait le point sur l'état d'avancement de la démarche en rappelant que le dernier Comité de Pilotage du 20 octobre 2005 a permis de valider le plan d'action du contrat de Pays de Rhône-Alpes. Le compte rendu de ce Comité de Pilotage est distribué et il est indiqué que sur la base de cette validation, l'ensemble des éléments a été transmis aux services du Conseil Régional Rhône-Alpes pour instruction et validation.

Il est demandé à chaque co-président présent de faire le point sur l'état d'avancement de sa réflexion.

Albert MOREL, co-président de la commission Dynamiques Economiques indique que la commission s'est réunie une fois dans sa forme élargie (environ 30 personnes). Cette réunion a permis de balayer les fiche actions qui relèvent de la thématique et formaliser trois groupes de travail qui auront la charge de proposer les règlements de la thématique concernée : AGRICULTURE, TOURISME et DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INDUSTRIE.

Jean Baptiste GURLY et Pierre MEFFRE, co-présidents de la commission Qualité de Vie indiquent que la commission couvre des champs très larges qui se traduisent par des propositions nombreuses et très variées. Ces réunions ont permis de formaliser trois groupes de travail en identifiant pour chacun des thématiques prioritaires :

- Patrimoine : Pierre, Eau et Paysage,
- Environnement : Gestion de l'eau, Eco-construction et Maîtrise de l'énergie
- Culture : Lecture publique.

Ces groupes doivent se réunir afin de faire remonter des propositions à la commission.

Alain BOSMANS, co-président de la commission Information Communication indique que la commission s'est réunie à trois reprises. Il ressort des premières réunions que la communication en direction des acteurs du Pays doit être privilégiée pour faire comprendre et faire adhérer le plus grand nombre à la démarche. Pour ce faire, deux outils sont proposés :

- une mallette pédagogique à l'attention prioritairement des membres du CDP et des élus (une attention particulière devra être portée en direction des jeunes et des élèves) ;
- une plaquette Pays sur un rythme de diffusion trimestrielle ;

Une remarque est faite sur les modes de distribution dont les coûts et les modalités de diffusion sont très disparates d'un service à l'autre. L'appui des collectivités locales est envisagé. Il ressort du débat qu'un système de diffusion multiple est le seul garant d'une réponse au plus près des acteurs du territoire.

Jacques PERRIN, co-président de la commission Services au public indique qu'après deux réunions, la question de la santé apparaît prioritaire. La réalisation d'un schéma territorial de la santé constitue le premier travail de la commission qui organisera début 2006 une réunion de concertation des acteurs du territoire sur cette question.

L'analyse des propositions ne pourra s'étudier qu'au regard des résultats de cette approche préalable, les autres thématiques qui concernent la commission feront l'objet de groupes de travail spécifiques.

Jean Claude BESSON GIRARD, co-président de la commission Prospective Evaluation rappelle que le travail de cette commission est complexe et qu'il convient de faire un retour de l'avancement des réflexions auprès des membres du Comité de Pilotage afin que l'ensemble des acteurs intègrent et s'approprient les outils proposés.

Eric Richard, co-président de la commission Qualité de L'Emploi indique que les premières réunions ont permis de faire le point sur les réflexions menées par les groupes précédents et de faire connaissance avec les membres de la nouvelle commission. Il ressort de ce premier travail qu'une observation du territoire en matière d'emploi formation tant sur l'identification des structures et des dispositifs existants que sur l'analyse des réalités et des besoins du territoire. Il précise que lors de la prochaine réunion, les coordonnateurs Emploi Formation de la Direction Départementale viendront présenter leur diagnostic du territoire.

Françoise BELLET rappelle que la commission Transport, Infrastructures, Communication ne regroupe que très peu de membres tant du CDP que de l'association d'élus et qu'il convient de s'en occuper au plus tôt.

Sébastien BERNARD indique qu'une rencontre est prévue avec Patrice CHEVALIER et Ernest LAYNE afin de programmer le travail de la commission Occupation de l'espace.

Pierre Meffre reprend le déroulé de l'ordre du jour en indiquant qu'un avenant au contrat de Pays est proposé afin d'une part, de faire le point sur l'état d'avancement de la démarche, d'autre part de programmer financièrement les actions au titre de l'exercice 2006.

Sébastien BERNARD présente un projet d'avenant. Il est proposé de programmer la validation de l'avenant au mois de janvier 2006 afin que les acteurs (Conseil d'orientation et bureau du Pays) puissent se prononcer sur le projet.

Pierre MEFFRE revient sur l'une des propositions de cet avenant qui consiste à intégrer dans l'annexe financière le financement au titre de 2006, des deux Pactes Territoriaux pour l'emploi et de la Plate forme de formation de Bollène. Bien que ces dispositif n'impacte pas financièrement le Pays, il parait important pour cette